

enseignement supérieur, recherche

Contribution de Rennes Métropole à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation : plus de 23 millions d'euros pour le site de Rennes

Le Contrat de Plan État-Région (CPER) 2021-2027 signé entre l'État et la Région Bretagne comprend un volet consacré à l'Enseignement supérieur, la recherche et l'innovation. Pour le site de Rennes, la Métropole y contribue pour un montant dépassant les 23 millions d'euros.

Le Contrat de Plan État-Région 2021-2027 a été signé le 15 mars 2022 entre l'État et la Région Bretagne. Il consacre un volet important à l'Enseignement supérieur, la recherche et l'innovation pour un montant dépassant les 400 millions d'euros (406272000 €).

Cette enveloppe est abondée par les contributions des Départements, Métropoles et grandes agglomérations du territoire breton, pour les 4 pôles bretons : Rennes, Brest - Quimper - Roscoff, Lorient - Vannes, Saint-Brieuc - Lannion.

Pour le site rennais, l'enveloppe s'élève à près de 185 millions d'euros (184839100 €). Rennes Métropole y contribue à hauteur de 23 millions d'euros (23101750 € précisément). Cette enveloppe est consacrée à trois postes d'investissement en particulier : l'immobilier, la recherche, l'innovation.

4 orientations stratégiques ont été définies. Elles visent à :

- Enclencher de manière significative la rénovation énergétique du patrimoine immobilier des universités et des grandes écoles ;
- Améliorer les conditions de vie des étudiants par l'offre de logements, la restauration, les centres de ressources et de documentation ;
- Accompagner les évolutions de l'enseignement supérieur en adaptant les locaux aux nouveaux usages pédagogiques et en développant l'offre de formations ;
- Conforter les atouts régionaux en matière de recherche et d'innovation.

Répartition de la contribution de Rennes Métropole

La participation de Rennes Métropole au CPER 2021-2027 représente un montant total de 23101750 €, dont :

- 16782250 € pour l'immobilier ;
- 4568000 € pour la recherche ;

- 1751500 € pour l'innovation.

Enveloppe globale pour le site de Rennes et contributions des partenaires

(en €)	ETAT	REGION	CD 35	RM	FEDER	CNOUS/ CROUS	Autres finance- ments	TOTAL
Immobilier	41 599 620	24 623 280	8 471 950	16 782 250	2 381 000	8 750 000	16 900 000	119 508 100
Recherche	15 977 000	9 552 000	4 525 000	4 568 000	18 281 000		5 190 000	58 093 000
Innovation	1 305 000	2 575 000	12 500	1 751 500	880 000		714 000	7 238 000
TOTAL	58 881 620	36 750 280	13 009 450	23 101 750	21 542 000	8 750 000	22 804 000	184 839 100

Les projets en matière d'investissements immobiliers

Montant total : 119508100 €.

Montant de la participation de Rennes Métropole : 16782250 €

27 opérations sont programmées sur le site de Rennes.

9 opérations portent sur la rénovation de bâtiments de l'IMT Atlantique, de l'Université de Rennes 1 et de l'Université Rennes 2

7 opérations visent à améliorer les conditions de vie des étudiants :

- la restauration universitaire sur les campus de Beaulieu: poursuite du programme de restructuration de l'Etoile et de Villejean (création d'une brasserie) ;
- l'offre de logements : construction de deux résidences CROUS à Villejean/La Harpe, réhabilitation de la résidence Saint-Hélier ;
- la transformation des bibliothèques universitaires pour répondre aux nouvelles pratiques et besoins des étudiants : adaptation de la BU Centre, dans le cadre d'un programme global de *learning center* métropolitain.

6 opérations visent à adapter les locaux aux usages pédagogiques. Ces projets sont portés par l'ENSCR, l'INSA Rennes, l'Institut Agro Rennes-Angers et l'Université de Rennes 1 (campus Santé). Une étude sur l'extension de l'ENSAB sera également lancée.

5 opérations permettront de conforter les atouts régionaux en recherche et innovation. Il s'agit de projets d'aménagement en lien avec des pôles d'expertise en recherche. Ils sont portés par : l'INRIA et l'Université de Rennes 1 (restructuration du bâtiment 13 pour l'accueil d'un pôle de référence en cybersécurité), l'Université de Rennes 1 (méta-projet CYCOMOD, Cyber-systèmes mobiles, connectivités, données) et l'INRAE (opération immobilière en lien avec le méta-projet TransAgri, transitions agro-écologiques et numérique de l'agriculture et de l'agro-alimentaire).

Les projets en matière d'équipements scientifiques pour la recherche

Montant total du volet recherche : 58093000 €

Montant de la participation de Rennes Métropole : 4568000 €

12 projets sont retenus :

- Trans-Agri pour les transitions agro-écologiques et numérique de l'agriculture et de l'agro-alimentaire ;
- Cymocod (Cyber-systèmes mobiles, connectivités, données) ;
- C-Cube (construction d'un pôle de référence en cybersécurité) ;
- Photbreizh (recherche et innovation en photonique) ;
- SpaceTechDroneTech (recherche en innovation dans le domaine spatiale et drones) ;
- Imaglis (infrastructure d'innovation en imagerie *in-vivo* et interventionnelle en santé) ;
- Exposome (programme qui étudie la nature des expositions auxquelles les populations humaines et animales sont soumises) ;
- B2S (structuration et développement des plateformes de biologie notamment dans les domaines de la cancérologie, biothérapie, métabolisme... ;
- Industrie du futur (plate-forme régionale de numérisation de l'industrie en IAA et en matériaux) ;
- Mat&Trans (activités pluridisciplinaires en matériaux pour la transition écologique) ;
- IF-SYS-MER (ingénierie du futur pour les systèmes en milieu marin) ;
- Glaz (infrastructure de recherche pour accompagner les transitions socio-environnementales).

Les projets en matière d'innovation

Montant total : 7238000 €

Participation de Rennes Métropole : 1751500 €

Ce volet se décline en 4 axes :

1. L'animation des plateformes technologiques SUNI, portée par l'ENS Rennes, et Génie Civil et mécanique (GCM), portée par l'INSA Rennes ;
2. Le soutien au Centre d'innovation technologique Maupertuis dans ses missions de conseil technologique ;
3. Le soutien aux dynamiques régionales dans leurs actions de transfert et de valorisation, en particulier le CIT Biotech Santé Bretagne et "Pépité Bretagne", programme de soutien à l'entrepreneuriat étudiant ;
4. Les investissements en équipements de R&D de la plateforme SUNI dans le cadre du méta-projet de recherche « Industrie du futur » et de l'Institut Maupertuis.

